

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Popularité des cigarettes à quatre sous chez les jeunes de la région
La contrebande fait un tabac chez les jeunes des écoles secondaires de Trois-Rivières

Trois-Rivières, le vendredi 26 septembre 2008 – Selon une étude dévoilée aujourd’hui par la Coalition régionale Mauricie contre le tabac de contrebande, la contrebande de cigarettes illégales est de plus en plus présente dans les écoles secondaires du Québec. Un relevé des mégots de cigarettes effectué au printemps dernier auprès de cinq écoles secondaires de la région révèle en effet que le taux de contrebande moyen dans les écoles de la région s’élève à 27 %, soit une augmentation de 2 % en seulement six mois. Des cinq écoles sondées, le Collège Marie-de-l’Incarnation occupe le premier rang avec 31 % de contrebande, alors que la Three Rivers Academy ferme la marche avec seulement 24 %.

« C’est triste à dire, mais c’est devenu aussi facile pour un jeune d’acheter une cigarette à l’école que d’acheter un bonbon », a déclaré Michel Gadbois, vice-président principal de l’Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA-AQDA) et leader du mouvement de révolte des dépanneurs en 1994. « Pour les propriétaires de dépanneurs, c’est frustrant et choquant de voir les cigarettes si accessibles aux mineurs alors qu’eux mêmes font des efforts soutenus pour empêcher la vente de tabac légal aux jeunes. Mais le plus inquiétant, c’est que la contrebande accrue dans les écoles secondaires signifie que les groupes et réseaux criminels sont de mieux en mieux organisés ».

Commandée par l’ACDA, l’Étude 2008 sur la contrebande auprès des jeunes a été réalisée par la firme canadienne de recherche Arcus auprès de 80 écoles secondaires de l’Ontario et 75 du Québec. Pour réaliser l’étude, la firme Arcus a prélevé des mégots de cigarettes autour des établissements scolaires et après les heures de fréquentation, entre le 16 avril et le 5 juin 2008. Les 22 498 mégots trouvés ont été par la suite examinés et classés en trois catégories : légal, illégal et inconnu.

L’étude démontre qu’en Ontario, 26 % des mégots trouvés autour des écoles provenaient de la contrebande alors qu’au Québec, ce taux s’élève à 36 % en moyenne. Une étude similaire effectuée six mois plus tôt auprès de 105 écoles de l’Ontario et du Québec avait démontré des taux similaires, soit 24 % pour l’Ontario and 35 % pour le Québec. Une autre étude sortie au début du mois (GfK Research Dynamics) évalue quant à elle la contrebande auprès de l’ensemble de la population à 40 % pour le Québec et 49 % pour l’Ontario.

« Au rythme où vont les choses, on prévoit que d’ici deux ans, les trois quarts des cigarettes vendues seront illégales. Pour éviter un tel scénario, nous demandons aux élus et au gouvernement du Québec de mandater, dès la rentrée parlementaire, une commission parlementaire sur le sujet, afin de faire le point et dégager des pistes de solutions avec l’ensemble des acteurs concernés », a lancé Michel Gadbois.

La Coalition régionale Mauricie contre le tabac de contrebande regroupe des dépanneurs locaux et divers groupes sociaux de la région. Son objectif : inciter les gouvernements à se mobiliser et à agir pour régler le dossier, comme en 1994.